



Paris, le 13 janvier 2021

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

Dans la perspective de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, vous avez proposé à chacune de nos associations de vous communiquer les sujets qui devraient être traités à cette occasion.

De manière générale, nos trois associations représentatives des élus régionaux et locaux appellent à ce qu'une **place spécifique soit faite aux collectivités territoriales à l'occasion de la Présidence française de l'UE**. Leur légitimité démocratique doit amener à les placer à un plan différent de celui des autres acteurs qui seront mobilisés aux côtés de l'État – organisations professionnelles ou sociales par exemple. Par ailleurs, alors que le gouvernement sera contraint par le calendrier électoral, les collectivités territoriales disposeront d'une liberté d'action et de parole qui pourra être utilement mobilisée dans l'intérêt de la France.

Il nous apparaît donc essentiel que la consultation des territoires au travers de nos trois associations s'inscrive dans le cadre d'un partenariat institutionnel structuré, complémentaire mais distinct de celui qui sera mis en place avec les autres organisations du partenariat national. Nous proposons que **des échanges réguliers soient organisés entre l'État et nos associations pendant toute la période de préparation et de déroulement de la Présidence française de l'UE**, pour s'informer mutuellement sur les priorités et les événements définis, les différentes opportunités et contraintes, et créer autant de synergies que possible.

Le gouvernement a annoncé que la présidence française se construira autour des notions de "relance, puissance, appartenance", dans l'objectif de faire avancer l'Europe vers plus de solidarité et de souveraineté. Au regard de ces premières indications et du contexte européen, nous attirons votre attention sur **les quatre sujets suivants, qui constituent d'ores et déjà pour l'ensemble des collectivités françaises des priorités importantes** :

La Conférence sur l'avenir de l'Europe. La crise sanitaire a bouleversé tous les équilibres existants entre citoyens, collectivités, États et Europe. La place et le rôle de chacun mérite d'être réinterrogé pour faire émerger une Europe plus solidaire, plus résiliente, plus agile, plus proche des citoyens. La question de la place des territoires dans une Europe redessinée sera évidemment fortement investie par les collectivités territoriales. Elle devrait occuper une

place de choix dans la clôture de cette grande réflexion qui pourrait se tenir sous Présidence française.

La mise en œuvre du Plan européen de relance, dont la Présidence française aura la responsabilité de faire un état d'avancement. Les collectivités souhaiteront participer à cet exercice et témoigner de la mise en œuvre opérationnelle de cet instrument historique pour les territoires.

La mise en œuvre des engagements pris par l'UE dans le cadre du Pacte vert. Ces engagements représentent à la fois un défi et une opportunité pour nos territoires meurtris par les effets économiques et sociaux dramatiques de la crise sanitaire. Il importera d'associer systématiquement les collectivités afin que l'impact de cette évolution soit bénéfique pour nos territoires.

Les conséquences du Brexit. L'achèvement de ce processus ouvre une nouvelle période, dont il conviendra de mesurer précisément les impacts sur nos territoires, et en faire état dans les instances de l'UE.

Nous nous tenons à votre disposition pour un échange, et vous prions d'agréer, Madame la ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération la plus distinguée.


Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos respectueux hommages.



François BAROIN
Président de l'Association
des Maires de France et des
présidents d'intercommunalité



Dominique BUSSEREAU
Président de l'Assemblée
des Départements de France



Renaud MUSELIER
Président de Régions
de France